



Licence Professionnelle DSMS Développement Social et Médiation par le Sport

2022-2023

SCOLARITE ADMINISTRATIVE
ET
PEDAGOGIQUE

Scolarité :
Annick SELBONNE
04 72 43 15 45
annick.selbonne@univ-lyon1.fr

Responsable pédagogique :
Ysabelle HUMBERT
ysabelle.humbert@univ-lyon1.fr
<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/>

Alternance : contacter la responsable pédagogique ou le secrétariat

Financement F.C. :
04 72 43 14 49
fcsciences@univ-lyon1.fr

1. Objectifs de la formation
2. Conditions d'accès
3. Organisation de la formation
4. Modalités de validation
5. Débouchés professionnels
6. Financement de la formation selon statuts
7. Effectifs et taux de réussite
8. Descriptif et durée de la formation

Sous réserve de Modifications
Document non contractuel
Mise à jour : JANV 2022

Descriptif et durée de la formation :

La formation, d'une durée d'un an, comprend 450h de cours et un stage de minimum de 12 semaines (ou alternance complète en apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Elle est organisée autour de 8 Blocs de compétences, renvoyant à 4 grandes thématiques :

1 : connaître et comprendre le secteur d'intervention pour donner sens à ses actions et son projet

2 : formaliser un projet d'intervention pour pouvoir agir au service de la cohésion sociale

3 : connaître et comprendre les outils de gestion, d'information et de communication pour opérationnaliser des projets

4 : expérimenter un projet d'intervention pour savoir agir au service de la cohésion sociale

Semestre 1 : Connaitre et comprendre le secteur d'intervention pour donner sens à ses actions et formaliser un projet au service des personnes en situation de vulnérabilité

Blocs de compétences	Code Apogée	Nom de l'UE	ECTS	Coef/nature	Compétences visées	HEURES	HEURES
						TD	TP
Usages digitaux et numériques		Tech et Méthodo de la communication	3	UE	Organiser, maîtriser les outils de la communication professionnel pour tenir les financeurs sur la conception et la mise en œuvre des programmes d'actions.	15	
Exploitation de données à des fins d'analyse		Analyse des territoires	3	UE	Analyser les besoins d'un territoire dans le cadre du développement social et médiation par le sport	24	
Expression et communication écrites et orales dans plusieurs langues		Expression et communication	6	UE	Améliorer sa communication dans un contexte professionnel		
		Communication en anglais		ENS	Communication écrite et orale en anglais	15	
		Communication écrite		ENS	Méthodologie des écrits professionnels	15	15
Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel		Compréhension du champ du DSMS	9	UE	Connaissance et compréhension des champs de l'inclusion par les APSA		
		Politiques sportives et éducatives		ENS	Analyse des politiques sportives et éducatives liées au DSMS	30	
		Risques et vulnérabilité		ENS	Analyse des besoins des publics en situation de vulnérabilité	39	
		Mise en situation professionnelle		ENS	Analyse des projets de structures du DSMS	18	
Conception et mise en œuvre de dispositifs de médiation sociale par les activités physiques et sportives		Conception APSA	6	UE	Conception de projets dans et par les APSA au service de l'inclusion		
		Développement		ENS	Le développement par les APSA	51	
		Médiation		ENS	La médiation par les APSA	27	
Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive tout public en situation de face à face pédagogique"		Encadrement d'activités physiques, sportives et artistiques	3	UE	Conception et animation de séances d'APSA tous publics	45	
		TOTAL	30			279	15

Semestre 2 : Opérationnaliser et expérimenter un/son projet d'action pour savoir agir au service de l'inclusion

Blocs de compétences	Code					Compétences visées	HEURES	HEURES
	Apogée	Nom de l'UE	ECTS	Coef/nature			TD	TP
Gestion et développement de projets au sein de structures socio-éducatives		Gestion de projets	9	UE	Structurer de façon pérenne des projets au service de l'inclusion			
		<i>Cadres juridique et réglementaire</i>		<i>ENS</i>	<i>Connaitre et appliquer les réglementations au service d'un projet</i>		30	
		<i>Gestion des ressources humaines</i>		<i>ENS</i>	<i>Mobiliser et coordonner les ressources humaines au service d'un projet</i>		30	
		<i>Gestion budgétaire et financière</i>		<i>ENS</i>			30	
		Projet tutoré	6	UE				36
Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle		Stratégie de professionnalisation	15	UE			15	15
		TOTAL	30				141	15

Dispositifs mis en place pour aide à la réussite et à l'insertion professionnelle :

- Accompagnement, tutorat, suivi des alternants et des stagiaires ; tous les cours sont obligatoires
- Mise en œuvre des connaissances et compétences tout au long de la formation grâce à l'immersion en milieu professionnel
- Hybridation des enseignements (outils et plateforme pour favoriser l'enseignement à distance)
- Possibilité de remise à niveau dans certains enseignements (36h)
- Possibilité de développer des compétences professionnelles complémentaires (exemple : expertise sectorielle)
- Possibilité d'accéder à la formation sans être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 par le biais d'une expérience conséquente (dispositif de Validation des Acquis Professionnels VAPP)
- Formation ouverte à l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et à la VAE

1- Objectifs de la formation

La licence professionnelle « Développement Social et Médiation par le Sport » (LPro DSMS) forme des éducateurs sportifs coordonnateurs de projets Sport et Cohésion Sociale, sur des fonctions et responsabilités de niveau intermédiaire (niveau II).

Pour exercer ses missions, l'éducateur sera capable de concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets dans le domaine des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) et de l'inclusion sociale. Son projet devra permettre à des personnes en situation d'exclusion sociale de se construire un sentiment de compétence, une image plus positive d'eux-mêmes, de construire des outils leur permettant de participer à la vie économique et sociale, en jouissant d'un mode de vie considéré comme normal dans la société dans laquelle ils vivent. Dans ce cadre les APSA, deviennent un média, non pas pour créer une normativité, mais pour créer un espace de libre expression qui permettra un développement bio psycho sociologique de la personne.

2- Conditions d'accès et compétences recommandées

• **Accueil de professionnels** (stagiaires en formation continue) : salarié, bénévole, auto entrepreneur ou demandeur d'emploi, dans le cadre de l'acquisition ou de l'évolution de compétences, sécurisation des parcours professionnels et de la formation tout au long de la vie. Afin de faciliter le suivi de la formation, celle-ci est organisée sous forme modulaire (par blocs de compétences) et ouverte à distance (FOAD).

• **Étudiants en formation initiale et apprentis** : pour un complément ou un approfondissement de compétences, ou une reorientation de leurs études pour une professionnalisation facilitée. Le recrutement sera ouvert pour les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau BAC+2 à minima avec comme pré requis une expérience dans le domaine de l'encadrement d'APSA.

Recrutement : Les candidats devront justifier d'une expérience dans l'animation sportive, sélection sur dossier (e-candidat Lyon 1)

Informations disponibles sur le site web de l'UFR : <https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/licence-pro>

3- Organisation de la formation

La formation de 450 h, organisée sur 2 semestres de 30 ECTS, comprend en plus des UE liées aux compétences transversales et préprofessionnelles 8 blocs de compétences. Les cours sont obligatoires, ainsi que la réalisation d'un stage de 36 semaines (ou alternance complète en apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Fiche RNC : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35951/>

4- Modalités de validation

L'évaluation de chaque bloc de compétence se fera sur le rendu de travaux écrits produits par l'étudiant, avec dans certaines Unités d'Enseignements l'organisation d'oraux. Des travaux intermédiaires sur chaque élément constitutif seront également demandés.

La validation du diplôme nécessite la validation de chaque bloc de compétence, sans compensation possible entre les blocs.

Une session d'examen de rattrapage est organisée en cas d'échec en session 1.

5- Insertion professionnelle

Secteurs d'activités : Activités sportives, récréatives et de loisirs – Action sociale sans hébergement

Exemple de métiers : Educateur social à dominante sportive, chef de projet de développement local par le sport, chargé de mission insertion, responsable d'animation de projets éducatifs, éducateur sportif dans les milieux spécialisés, éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, intervenant en milieu carcéral.

Cette Licence Professionnelle permet la délivrance d'une carte professionnelle (Articles L212-1 et R212-89 du Code du sport).

6- Financement de la formation selon statuts (année 2021-2022)

La Licence Pro DSMS est ouverte en formation initiale, continue et en apprentissage.

• **Formation initiale** : CVEC : 92€ – droits d'inscription : 170 € – Etudiant boursier : 0 €

• **Apprentissage** : L'apprenti reçoit une rémunération qui varie selon son âge et son année d'étude, aucun frais de formation sauf CVEC

Pour plus d'informations concernant l'apprentissage <http://www.formasup-arl.fr/>

• **Formation continue** et contrat de professionnalisation :

Tout candidat peut trouver un employeur et conclure un contrat de professionnalisation pour la durée de ses études. Le statut est celui d'un salarié en formation, alternance complète université/entreprise à hauteur de 35 heures par semaine. Rémunération selon l'âge (entre 61% et 100% du SMIC). Aucun frais d'inscription dans le cadre du contrat de professionnalisation.

Autre profil Formation Continue (hors contrat de professionnalisation) :

La formation peut également accueillir des candidats ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans, des salariés ou demandeurs d'emploi dans le cadre d'une montée en compétences ou réorientation professionnelle. Ils doivent alors prendre contact avec le service FOCAL pour la mise en place de leur convention de formation professionnelle et la recherche de financement de la formation. Contacter le secrétariat de scolarité et le service FOCAL : fcsciences@univ-lyon1.fr

7- Effectif : Formation créée en 2018

	2018-19	2019-20	2020-21
Effectif	12	14	18
Réussite	10	8	15
Taux de réussite	84%	57%	83%